



École De la Petite-Bourgogne

MARS 2021

INFO-PARENTS

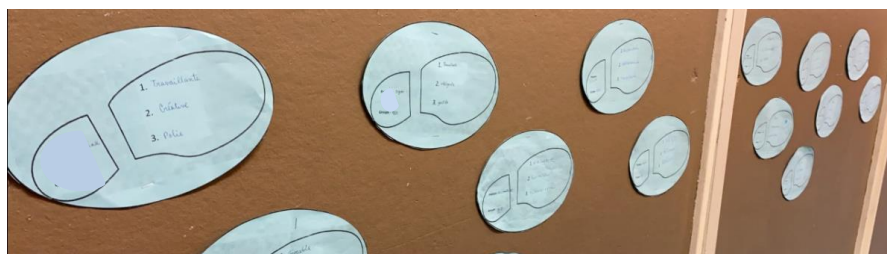


LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1	2	3	4	5
SEMAINE		DE		RELÂCHE!
SERVICE	DE	GARDE		FERMÉ
8	9	10	11	12
 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE (Modifications ministérielles : 3 ^e pédago ajoutée au calendrier...)				
15	16	17	18	19
				 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
22	23	24	25	26
29	30	31		

Retour sur les JPS : Journées de la persévérance scolaire

Un grand merci pour votre implication dans l'activité les « Pas de la persévérance ». Nos corridors sont décorés des pas de nos élèves un peu partout dans l'école. C'est vraiment stimulant tous ces beaux mots qui parlent d'eux! ☺ À l'école De la Petite-Bourgogne, il y a différentes façons de souligner les bons coups de nos élèves! Merci aux parents et au personnel pour cette participation aux JPS 2021! ☺

Vos gestes et vos paroles sont les étincelles de la réussite de nos jeunes!



DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021
**LES JOURNÉES DE LA
 PERSÉVÉRANCE
 SCOLAIRE**

À venir : 2^e Rencontre virtuelle ou téléphonique avec l'enseignant(e) de votre enfant

En suivi aux changements ministériels annoncés pour cette année, une 2^e rencontre vous sera offerte par l'enseignant(e) de votre enfant afin de faire le point sur son cheminement scolaire.

Vous recevrez donc, dans la semaine du 12 avril, une invitation pour une rencontre qui pourrait avoir lieu les 20, 21 ou 22 avril sous la forme d'une rencontre téléphonique ou virtuelle. Un courriel officiel de l'école sera envoyé à tous les parents en avril rappelant cette organisation.

Soutien pour avoir accès à votre compte Mozaik

Ce lien vous explique les étapes pour ouvrir un compte Mozaik et répond à quelques questions :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/boite-outils/mozaik-portail/>

Important : Dans la section « Accès rapide », il faut appuyer sur FAQ. Un résumé des étapes suivra...

IMPORTANT : Changement d'adresse et/ou de téléphone

N'oubliez pas d'aviser le secrétariat de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone. Si vous déménagez, vous devez nous aviser le plus tôt possible. Ceci nous aidera grandement pour notre prévision de clientèle de l'an prochain. Merci de votre collaboration!

RAPPEL IMPORTANT : Stationnement de l'école et sécurité de tous

Par mesure de sécurité, merci de rappeler à vos enfants de **ne pas circuler dans le stationnement** lorsqu'ils arrivent à l'école ou lorsqu'ils quittent. C'est une question de sécurité...

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est **interdit de stationner votre voiture dans le stationnement réservé au personnel de l'école**. Certains matins, nous manquons de places pour les voitures du personnel. Cela est aussi dangereux puisqu'il y a de la circulation...

Un débarcadère pour les parents est situé sur la Rue des Seigneurs, juste devant l'école.

Merci de votre collaboration quant au respect de cette demande.

Rappel : Procédure lors d'un cas COVID déclaré dans la famille

Il faut **aviser la direction** de l'école rapidement en téléphonant au secrétariat de l'école **dès l'obtention d'un résultat positif**.

Important : Si symptôme(s) chez l'enfant à la maison ou à l'école :

(RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DE LA DRSP EN DATE DU 28 janvier 2021)

- La Santé publique recommande un **test de dépistage** dès que possible.
- La Santé Publique demande à la bulle familiale (incluant la fratrie) de **rester en isolement préventif** dans l'attente du résultat.
- **S'il y a refus de dépistage** (refus de faire le test) pour la COVID-19, à la demande de la Santé Publique, **l'enfant devra rester en isolement pour une période de 10 jours** depuis l'apparition des symptômes **ET jusqu'à leur disparition**. Durant cette période, **l'enfant ne pourra pas se présenter à l'école**.

Symptômes de la COVID-19

Fièvre / Symptômes respiratoires (Toux, congestion ou écoulement nasal, essoufflement, difficulté à respirer) / **Symptômes généraux** (Perte du goût ou de l'odorat, mal de gorge, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées) / **Symptômes gastro-intestinaux** (Vomissements, diarrhée, maux de ventre et nausées)

Si votre enfant présente **un symptôme parmi la liste suivante, il est demandé de le garder à la maison** et de faire l'évaluation des symptômes sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou d'appeler le 1 877 644-4545.

Si les symptômes débutent à l'école, les parents seront rejoints afin de venir chercher l'enfant rapidement.

NOUVEAUTÉ en date du 2021-02-25:

Recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

- **Dès le 8 mars prochain, le port du masque de procédure pédiatrique sera obligatoire** en tout temps, dans la classe et lors des déplacements **pour tous les élèves de la 1^e à la 6^e année** du primaire.
- **Les écoles fourniront gratuitement deux masques par jour** à chaque élève de la 1^e à la 6^e année.
- **Au 8 mars**, l'école devrait avoir toutes les quantités requises, mais **nous vous invitons à prévoir, au cas où, un couvre-visage pour votre enfant de 1^e à 6^e année...**
- Les élèves d'âge préscolaire ne sont pas concernés par l'obligation de port du couvre visage ou du masque de procédure pédiatrique.

Concernant ces nouvelles recommandations, nous avons encore et toujours besoin de votre collaboration ! Merci ! 😊



Bonne semaine de relâche à tous!

Martine Ouellet

Directrice

École De la Petite-Bourgogne